Image not found or type unknown

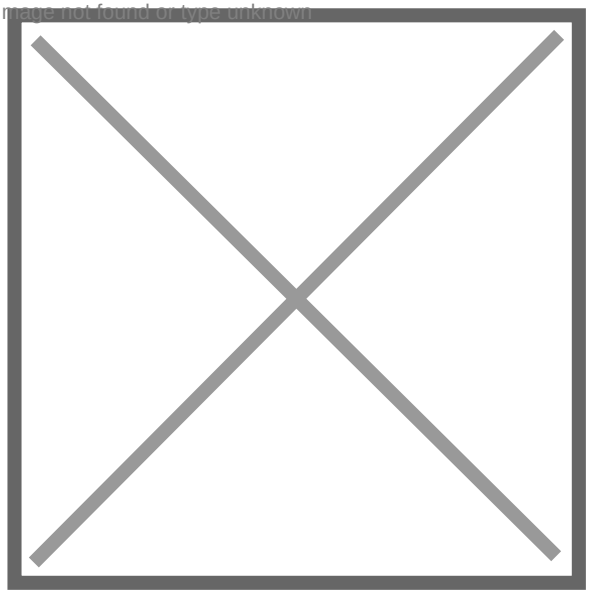

Achat de voiture chez un négociant

Par **ludivine**, le **01/07/2008** à **12:14**

Bonjour,

J'ai acheté avec mon conjoint un renault espace (date de 1er mise en circulation 13.09.2004) le 20 Mai 2008 a un négociant. Celui ci a refusé de faire le controle technique avant la vente. Il ne m'a pas garantie la voiture, mais m'a dit si il y a un probleme venez me voire je m'en chargerai! Comme cette personne a vendu 4 voitures déjà à ma famille, j'ai eu toute confiance.

J'ai utilisé cette voiture uniquement pour partir en vacances. Au retour cad le 29 Juin 2008 nous sommes tombés en panne sur la route avec un bébé de 3 mois à bord!

Tout juste un mois après cette achat. Le dépanneur présume que c'est un probleme de moteur, et qu'il faudrait certainement le changer.

Le négociant a rapatrier la voiture dans ma ville et va l'emmener chez un de ses amis garagiste.

Que me conseillez vous?
Dois-je la faire expertiser?
Quel recours je peux avoir?

Merci d'avance pour chaque réponse données

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés